

Termes de référence LIHC – Comité consultatif du personnel sur les services en français

Objectifs du comité consultatif

- Élaborer des initiatives qui sont liées à la mise en œuvre des services en français dans quatre principaux domaines : connaissances et sensibilisation, capacité d’offrir des services en français, engagement de la communauté francophone et intégration et coordination des services en français. Élaborer des plans stratégiques conformes aux exigences en matière de services en français de la *Loi de 2006 sur l’intégration du système de santé local*.
- Promouvoir l’offre active des programmes et des services du Centre de santé. Il y a offre active lorsque les membres de la communauté francophone sont informés de la disponibilité des services en français, qu’ils y ont accès et qu’ils sont satisfaits de leur qualité.
- L’offre active de services en français est un moyen de corriger les iniquités en proposant une méthode concrète pour concilier les services de santé et les besoins de la population francophone.

Le Mandat

Le comité consultatif est responsable au directeur exécutif du Centre de santé.

Responsabilités des membres du comité consultatif sur les services en français :

- Donner des conseils sur les stratégies facilitant l’exécution du plan de mise en œuvre des services en français.
- Promouvoir divers éléments du plan de mise en œuvre des services en français.
- Veiller à ce que les éléments du plan de mise en œuvre des services en français soient intégrés aux fonctions quotidiennes des membres du comité.
- Se faire les champions des services en français au sein du Centre de santé et dans la communauté.
- Étudier des moyens d’accroître l’accès aux services en français en accordant la priorité à l’offre active et à une première prise de contact en français.
- Collaborer avec les autres membres du comité consultatif afin de réaliser des initiatives multidisciplinaires.
- Épouser les valeurs sur lesquelles repose l’offre active de services en français par le RLISS du Sud-Ouest.
- Favoriser les partenariats avec les organismes francophones et créer des occasions de renforcer ces partenariats.

Composition des membres

Les membres du comité représentent une équipe multidisciplinaire de gestionnaires et de personnel de première ligne. Tous les membres du comité ont des compétences en français allant du débutant au supérieur.

La composition du comité devrait inclure, sans toutefois s’y limiter, les suivantes :

- Un gestionnaire des opérations (ressources humaines + un autre en option)
- Un gestionnaire de programme
- Un personnel de première ligne des soins primaires
- Un personnel de première ligne des programmes communautaires
- Un personnel de soutien (préférence donnée à une personne ayant des communications)
- Un membre de l’équipe de soutien aux clients

Un de ces membres sera nommé président pour veiller à l’avancement des travaux.

Sous-comités et groupes de travail

Des sous-comités seront créés en fonction des besoins du plan de travail.

Termes de L’appartenance

Les membres seront revus annuellement pour s’assurer que les besoins du comité et du plan de travail sont satisfaits et pour assurer une représentation équitable autour de la table.

Réunion

Le calendrier des réunions sera convenu chaque année pour s'aligner sur les horaires de travail des membres du comité.

Les membres sont censés assister à la majorité des réunions. En cas d'absence persistante, le président contactera le membre pour examiner son engagement envers le comité consultatif.

Communication/reportage

Le comité consultatif élabore et examine le plan de travail qui est soumis au directeur exécutif du centre de santé. Sur approbation du directeur exécutif, le plan de travail est ensuite soumis au RLISS du Sud-Ouest.

Le plan est ensuite partagé avec le personnel (lors d'une réunion de tout le personnel), l'équipe de direction, le conseil consultatif communautaire et le conseil d'administration.

La prise de décision

Consensus